

LSDH-GE



Coordination genevoise pour le droit de manifester

Genève, le 17 mars 2026

Communiqué de presse :

Non au G7 ! Le droit de manifester, fondamental en démocratie, doit être garanti !

A l'approche du G7 en juin prochain, plusieurs prises de position publiques d'élu.e.x.s politiques, notamment de la Ville de Genève, appelant à restreindre ou interdire les manifestations sont inacceptables dans un Etat de droit.

L'Association des juristes progressistes (AJP), la Coordination genevoise pour le droit de manifester (CGDM) et la Ligue Suisse des Droits Humains – Genève (LSDH-GE) rappellent que manifester est un droit fondamental garanti notamment par les Constitutions genevoise (art. 32) et fédérale (art. 16 et 22), ainsi que par la Convention européenne des droits de l'Homme (art. 11) et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (art. 19 et 21).

La liberté de réunion pacifique et la liberté d'expression comptent parmi les pierres angulaires du fonctionnement démocratique dans un Etat de droit. Elles offrent en effet à la population la possibilité de faire entendre des voix critiques, de porter des revendications et d'exprimer des désaccords, notamment à l'occasion d'événements politiques internationaux majeurs tels que le G7.

A cet égard, il importe de souligner que les autorités responsables, cantonales comme communales, ont l'obligation, dans leur champ de compétences respectif, non seulement de s'abstenir d'entraver les manifestations, mais encore de s'efforcer de favoriser et faciliter leur tenue. Cette obligation positive exige des autorités qu'elles mettent en place les modalités appropriées pour que les rassemblements puissent se dérouler dans des conditions optimales, en garantissant la sécurité des manifestant.e.x.s et le respect des droits fondamentaux.

Il importe aussi de souligner que **le rôle des forces de l'ordre est de protéger les personnes qui participent à des manifestations**, en veillant à utiliser les stratégies de

dialogue et de désescalade et en agissant en tout temps de manière bienveillante et proportionnée afin de garantir l'exercice effectif des libertés publiques.

Les appels à interdire des manifestations de manière préventive reposent sur une logique à la fois contraire au droit et irréaliste. Des mobilisations citoyennes existent et auront lieu à l'occasion du G7, qu'elles soient autorisées ou non. Dès lors, il appartient aux autorités de permettre qu'elles se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Dans un contexte marqué par de profondes crises sociales, climatiques et géopolitiques, **il est essentiel que les espaces démocratiques d'expression et de contestation restent possibles et soient protégés.** Les grands sommets internationaux ne peuvent se tenir sans être accompagnés d'un débat citoyen, public, vivant et pluraliste.

Nos associations appellent ainsi les autorités à **garantir pleinement le droit de manifester** et à veiller à ce que les manifestations pacifiques prévues autour du G7, qu'elles soient annoncées ou spontanées, puissent se tenir dans des conditions respectueuses des droits humains. Les autorités doivent sans délai communiquer les résultats de l'enquête portant sur les graves violences commises par la police dans le cadre d'une manifestation pacifique le 2 octobre dernier ainsi que les mesures qui auront été adoptées pour garantir qu'une telle mise en danger de la population ne se reproduise pas, et qu'en cas de nécessité, des stratégies de **désescalade et de dialogue** soient toujours privilégiées.

Les autorités responsables devront répondre de tout manquement qui sera observé lors des manifestations qui auront lieu en juin prochain, et pour certaines d'entre elles déjà annoncées, comme la grande manifestation de la Coalition No G7 qui se tiendra le 14 juin. Outre les manifestations, il incombe également aux autorités de permettre la tenue d'événements politiques pacifiques divers autour du G7 à même de nourrir le débat démocratique, tels que le Village militant prévu au Parc des Bastions les 13 et 14 juin.

Nous appelons les autorités genevoises et fédérales à **réaffirmer clairement leur engagement en faveur des libertés fondamentales** et à garantir les conditions permettant la tenue de manifestations larges, diverses et pacifiques à l'occasion du G7, à Genève comme partout ailleurs en Suisse.

Contacts :

Marc Morel, coprésident de la LSDH-GE (078 817 69 86)

Teo Frei, membre du Comité de la CGDM (076 534 33 51)

Margot Mugny, membre du Comité de l'AJP (022 328 10 10)